

81

MARS - AVRIL

Journal du Relais Petite Enfance Dame Blanche et Bussière



LE RELAIS PETIT ENFANCE DAME BLANCHE ET BUSSIÈRE DESSERT :

Battenans les Mines, Blarians, Bonnay, Cendrey, Châtillon le Duc, Corcelle Mieslot, Cussey sur l'Ognon, Devecey, Flagey-Rigney, Geneuille, Germondans, La Bretenière, La Tour de Scay, Mérey-Vieille, Moncey, Ollans, Palise, Rigney, Rignosot, Rougemontot, Thurey le Mont, Valleroy sur l'Ognon, Venise, Vieillely

FERMETURE DU RELAIS

1^{er} mars

En raison de réunions ou de formations programmées à la dernière minute, d'autres fermetures peuvent être envisagées. Veuillez m'en excuser par avance.

Relais Petite Enfance

Maison de la Petite Enfance
15 route de Bonnay
25870 Devecey
03 81 56 85 52 ou 06 88 60 18 80
rfam.ccvdb@francas-doubs.fr
www.francas-doubs.fr

le mot de l'animatrice

Bonjour,

L'hiver prend fin !

Chaque jour le soleil monte un peu plus haut dans le ciel. Doucement les jours s'allongent, le vent apporte des senteurs nouvelles et les oiseaux chantent davantage.

Bientôt les enfants n'auront plus besoin de s'emmitoufler jusqu'aux oreilles pour sillonner les chemins, en famille ou avec leur assistante maternelle.

Le printemps pointe son nez, soyons attentif à l'éclosion des bourgeons, des feuilles, des fleurs, au chant des oiseaux, les enfants que nous accompagnons le seront eux aussi !

Ce sont nous parents, professionnel(le), qui transmettons le mieux notre curiosité, notre respect, notre émerveillement pour Dame Nature.

Vous trouverez dans ce journal des infos professionnelles, un dossier sur le thème de l'accueil de l'enfant en situation de handicap, ainsi que le planning des animations des deux mois à venir.

Vous pouvez diffuser largement les informations de ce journal aux familles et collègues que vous rencontrez !

Au plaisir de vous retrouver prochainement en visio ou en présentiel !

Bonne lecture

Céline Brun-Nasé, votre animatrice de Relais

Mars

Il tombe encore des grêlons,
Mais on sait bien que c'est
pour rire.

Quand les nuages se déchirent,
Le ciel écume de rayons.

Le vent caresse les bourgeons
Si longuement qu'il les fait luire.

Il tombe encore des grêlons,

Mais on sait bien que c'est
pour rire.

Les fauvettes et les pinçons
Ont tant de choses à se dire

Que dans les jardins en délire
On oublie les premiers bourdons.

Il tombe encore des grêlons ...

Maurice CARÈME - La lanterne magique



Avril

J'ai crié. "Avril !"
À travers la pluie,
Le soleil a ri.
J'ai crié. "Avril !"
Et des hirondelles
Ont bleui le ciel.
J'ai crié. "Avril !"

Et le vert des prés
S'est tout étoilé.
J'ai crié. "Avril !"
Veux-tu me donner
Un beau fiancé ?"
Mais, turtututu,
Il n'a rien répondu.

Maurice CARÈME



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

CHANGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

Taux horaire minimum : 0,281 fois du SMIC. Montant du SMIC au 1^{er} janvier 2021: 10,25 € brut, Soit pour une heure de travail: 10,25 € x 0,281 = 2,88 € brut, soit 2,25 € net.



Pour bénéficier du Complément de Libre Choix du Mode de Garde (CMG) de la CAF vous ne devez pas dépasser le plafond PAJEMPLOI qui est de 51,25 € brut par jour au 1^{er} janvier 2021 (il est proportionnel au SMIC: soit 5 SMIC par jour d'accueil) soit 39,98 € net par jour.

Deux changements importants en 2021 qui touchent la fin de contrat :

- Pour les assistants maternels : la prise en compte du chômage partiel dans les indemnités de rupture ;
- Pour les parents employeurs : la nécessité de déclarer désormais à PAJEMPLOI la fin de contrat de l'assistant maternel.



Pour apparaître, si ce n'est déjà fait, sur le site Monenfant.fr, ou pour un changement d'adresse mail ou de numéro de téléphone, il faut en faire la demande à l'adresse suivante : DTSHM.samaf@doubs.fr



Remboursement des frais de formation : IPERIA a créé une nouvelle entité : l'Université Du Domicile" qui sera opérationnelle à partir du 1 janvier 2021.

- Cette branche de son activité gèrera entre autres la gestion administrative des dossiers de formation.
- Elle sera en charge du paiement des indemnités de formation et l'intitulé du virement sur le compte bancaire sera noté UDD et non plus IPERIA
- **Les indemnités seront versées directement sur le compte des AM, elles ne transiteront plus par le compte en banque du parent facilitateur**
- **De ce fait les AM devront fournir avec leur dossier de formation, à partir du 1 janvier 2021, leur propre RIB**
- **Un employeur facilitateur sera cependant toujours nécessaire**
- **Cette mesure concerne uniquement les dossiers créés à partir du 1 janvier 2021.**

Comme chaque année, les Assistants Maternels disposent de 58 heures de formation grâce au Plan de Développement des Compétences Lorsque la formation choisie se déroule en dehors du temps d'accueil, une allocation de formation est versée.

Et bonne nouvelle, cette allocation a été revalorisée de 4.54€ net/heure à 4.58€ net/heure de formation !

Le numéro de téléphone pour contacter pajemploi a changé, il faut désormais composer le **0806 807 253** (service gratuit + prix d'un appel)

Le numéro de téléphone pour contacter votre CAF a changé également : **32 30**

SABLÉS BRETONS

Ingrédients :

- 3 jaunes d'œuf
- 100 g de sucre en poudre
- 100 g de beurre demi-sel
- 175 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique



- Fouettez 3 jaunes d'œufs avec 100 g de sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Ajoutez la farine et la levure (si la levure est conservée dans un endroit humide, tamisez-la), et mélangez.
- Ajoutez le beurre demi-sel mou (pas fondu !), mélangez à nouveau.
- La pâte sera certainement trop chaude pour être manipulée facilement à la main. Mettez la pâte sur un plateau entre deux feuilles de papier cuisson. Étalez au rouleau à pâtisserie (par-dessus le papier cuisson) jusqu'à obtenir une pâte d'environ 1/2 cm de diamètre et laissez refroidir 30 min au réfrigérateur.
- Préchauffez le four à 165°C (thermostats 5-6)
- Une fois la pâte froide, formez un boudin.
- Couper des disques d'environ un demi-cm de diamètre. Vous pouvez aussi les découper directement à l'emporte-pièce.
- Disposez les sablés sur du papier cuisson sur une plaque à pâtisserie (espaced-les bien, ils s'étaleront à la cuisson).
- Faites-les cuire 15 à 20 min selon la taille des sablés à 165°C (chaleur tournante).

C'EST BIENTÔT LE PRINTEMPS !!!



Matériel : Une feuille et un crayon, des fleurs, des herbes, des feuilles...

Allons cueillir des fleurs dans le jardin (pâquerettes, pissenlit, bouton d'or...), couper un peu d'herbe, des feuilles, des trèfles...

Dessiner un visage sur une feuille. Ensuite, laisser l'enfant coller tous ces éléments «secs» pour lui confectionner un chapeau ou une belle coiffure!!

DATES À RETENIR

- **Judi 4 mars :**
Bébé bouquine à La Tour de Scay
- **Judi 8 avri :**
Bébé bouquine à La Tour de Scay
- **Judi 11 mars**
Éveil musical à La Tour de Scay
- **Judi 1^{er} avril**
Éveil musical à La Tour de Scay
- **Mardi 9 mars**
Croq'livre à Geneuille
- **Mardi 27 avril**
Croq'livre à Bonnay

ACCUEILLIR UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

DÉFINITION DU HANDICAP

En France, la loi du 11 février 2005, propose, et c'est une innovation, une définition du handicap – Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées - : « art.L.114. Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

LA PARENTALITÉ BOUSCULÉE

L'annonce du handicap constitue souvent un véritable traumatisme pour les parents, quelles que soient les circonstances le lieu, le moment, les conditions de cette annonce. L'annonce du handicap de l'enfant vient perturber le projet de vie pensé par les parents qui s'étaient représenté une certaine existence avec cet enfant, qui avaient élaboré tout un ensemble de projections sur l'avenir, de désirs...Tous ces projets, ces rêves sont balayés par la révélation du handicap.

LA FRATRIE CONFRONTÉE

Lorsque le handicap touche une famille, ce ne sont pas seulement l'enfant atteint et les parents qui sont concernés, les autres enfants de la fratrie le sont aussi. Ils sont souvent oubliés dans les propositions d'accompagnement des familles. Il est souvent difficile de rendre compte de l'éventuel mal-être du frère ou de la sœur, car dans un souci d'épargner ses parents il cache souvent ses ressentis, ses émotions. Les vécus des frères et sœurs sont bien sûr différents d'un individu à l'autre, suivant la personnalité de chacun, la situation familiale, l'âge, la place dans la fratrie... La capacité des parents a expliqué le handicap ou la maladie, à percevoir et répondre aux angoisses des enfants, parler de leurs émotions, donner la parole à chacun, sera déterminante dans le vécu des enfants non atteints.

PENSER L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

L'accès des enfants en situation de handicap aux structures collectives, de loisirs, est un droit fondamental, affirmé par l'ensemble des textes internationaux en vigueur. Pour autant, le principe de non-discrimination en raison du handicap et le droit d'accès aux mêmes services que les autres enfants rencontrent des limites dans la réalité du terrain. Le handicap, la différence peuvent faire peur. Ils existent parfois des craintes, des blocages. Les professionnels de la petite enfance et de l'enfance, sont parfois

désarmés face à l'enfant en situation de handicap et sa différence. Ils sont confrontés à des questions nouvelles, essentiellement pédagogiques, liées aux pratiques. Quelle attitude adopter face à des situations nouvelles et complexes ?

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS À L'ÉCOUTE

Des équipes de professionnels du sanitaire et du médico-social, pluridisciplinaire existent et sont à l'écoute et accompagnent l'enfant et sa famille.



Le CAMSP du Doubs (Centre d'Aide Médico-Sociale Précoce) : Lieu ressource concernant le développement de l'enfant, évaluation globale pour les enfants de moins de 4 ans, suivi thérapeutique dès la naissance

CAMSP du Doubs 9 chemin de Palente 25000 BESANCON

03.81.47.74.50 ou doubs@camsp.fr

CAMSP de l'Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt)

Centre « Les 4 As » rue de l'As de Carreau 90000 BELFORT

03.84.90.19.70 aireurbaine@camsp.fr



Le PRH du Doubs (Pôle Ressource Handicap) :

Nouveau dispositif visant à favoriser l'inclusion des enfants aux loisirs, accompagner les familles, accompagner les professionnels de la petite enfance et de l'enfance.

PRH 6B boulevard Diderot 25000 BESANCON 03.81.52.56.77 /

07.86.07.39.53 contact@prh25.fr



L'Unité Père-Mère-Bébé de

Besançon. Lieu d'échange et de parole pour les futurs parents et les parents.

Unité Père Mère Bébé Parc Alpia

8A rue Jacquard 25000 BESANCON

03.81.88.33.62

Différentes formations existent afin d'adapter ces pratiques à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap en fonction d'une déficience ou d'un trouble spécifique.

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant (21h) ;

Accompagner au quotidien un enfant en situation de handicap (21h) ;

Accompagner une personne avec une déficience visuelle (14h) ;

Accompagner une personne avec une déficience auditive (14h) ;

Accompagner une personne avec un trouble du spectre de

l'autisme (21h) ;

Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention /

hyperactivité (21h) ;

Apprentissage de la langue des signes française (35h).

Renseignez-vous au relais.

BIBLIOGRAPHIE



Une histoire pour les enfants sur la différence



Une BD d'un papa qui raconte l'arrivée de sa fille trisomique...



Le beau témoignage d'une maman qui raconte l'arrivée de sa fille qui présente des troubles sévères du langage.



Quelques outils indispensables aux assistants maternels pour observer les enfants.



Comment accompagner le développement de l'enfant jusqu'à 3 ans.



Permanences et animations du Relais

sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

MARS

01	Lundi	Fermeture Relais
02	Mardi	9h15-10h30 : Bonnay Animation (Salle Polyvalente) // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Permanence Geneuille uniquement sur rdv (Salle des Associations)
04	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay (Périscolaire) Animation Bébé bouquine // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
08	Lundi	9h-11h : Animation Devecey (médiathèque) // 11h30-13h : Devecey // 15h30-17h00 : Devecey
09	Mardi	9h30-11h : Geneuille ANIMATION (Salle polyvalente) // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Uniquement sur rendez-vous Cussey sur l'Ognon (salle de convivialité) // 15h30-19h00 : Devecey
11	Jeudi	9h-12h : Animation La Tour de Scay Eveil Musical // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
15	Lundi	8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
16	Mardi	9h15-10h30 : Bonnay ANIMATION (Salle Polyvalente) // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Permanence Geneuille uniquement SUR rdv (Salle des Associations)
18	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay Permanence (Périscolaire 03 81 62 59 43) // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
22	Lundi	8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
23	Mardi	9h30-11h Cussey sur l'Ognon Animation (Salle derrière l'ancienne Mairie) // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Uniquement sur rendez-vous Cussey sur l'Ognon (salle de convivialité) // 15h30-19h00 : Devecey
25	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay Animation Périscolaire (03 81 62 59 43) // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
29	Lundi	8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
30	Mardi	9h15-10h30 : Bonnay ANIMATION (Salle Polyvalente) // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Permanence Geneuille uniquement SUR rdv (Salle des Associations)

AVRIL

01	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay Animation (Périscolaire) Éveil musical // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
05	Lundi	Férié
06	Mardi	9h30-11h : Animation Geneuille Maison pour tous // 11h30-13h : Devecey // 14h-15h30 : Uniquement sur rendez-vous Cussey sur l'Ognon (salle de convivialité) // 15h30-19h00 : Devecey
08	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay (Périscolaire) Animation Bébé bouquine // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
12	Lundi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
13	Mardi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
15	Jeudi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
19	Lundi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-17h : Devecey
20	Mardi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-19h : Devecey
22	Jeudi	Fermeture Relais ou 8h30-13h00 : Devecey // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30
26	Lundi	9h-11h : Animation Devecey (médiathèque) // 11h30-13h : Devecey // 15h30-19h : Devecey
27	Mardi	9h-11h : Bonnay ANIMATION (Salle Polyvalente) Croq'livre // 11h30-13h : Devecey // 13h30-19h : Devecey
29	Jeudi	9h-12h : La Tour de Scay Permanence (Périscolaire 03 81 62 59 43) // 13h30-16h : Devecey // 16h-19h : Devecey sur RDV uniquement ou samedi matin de 8h30 à 11h30

MATÉRIEL : Vieux vêtements ou tabliers, rehausseur // Inscriptions obligatoires pour les animations par téléphone au : 03 81 56 85 52 ou au : 06 88 60 18 80